COLLEGE DE LACANAU

ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

Allée du collège La Cousteyre

33680 LACANAU Séance n°4

Tél: 0557177040

PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du lundi 29 janvier 2018

De 17 h 30 à 18 h 30

Nombre de membres présents : 20 dont 3 suppléants Quorum : 13

Membres absents excusés : 4

Membres absents : 0

Membre invité, à titre consultatif : 0

PRESENTS:

Mme BERNON, Mme DURANTAU, Mme DUPIOL, M. FEDIEU, Mme LAVERGNE, M. DUMAS, M. ALLAIS, Mme DAVOINE, Mme GATINEAU, Mme BISCH, M. BERNERON, M. NIZAN, M. DULON, Mme BOISSEAU, Mme NOËL, Mme BÜRK, Mme BONNARD-BONNISSOU, Mme LURINE, MIle DUBEDAT, MIle RENELEAU.

EXCUSES:

Mme TOURENNE Mme MARZAT, Mme BACCIALONE, Mme LATEYRON (remplacée par M. DUMAS), M. MICHELETTI (remplacé par M. BERNERON), Mme BAILY-GIBSON (remplacée par Mme BONNARD-BONNISSOU), M. BOISSEAU (remplacé par Mlle RENELEAU)

Présidente:

P.BERNON, Principale

Secrétaires:

Monsieur DULON et Monsieur BERNERON

INSTALLATION DE LA SEANCE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame La Principale à 17h40.

Madame Bernon installe les secrétaires de séance. Messieurs Berneron et Dulon sont volontaires. Le CA valide cette proposition. Il y a 19 votants.

1.1 ADOPTION DE l'ORDRE DU JOUR

Madame Bernon présente l'Ordre Du Jour et explique qu'il y a encore beaucoup d'incertitudes concernant la DGH.

On procède donc au vote et l'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

1.2 ADOPTION DU PV DU CA N°3 du 9 janvier 2018

Madame Bernon demande s'il y a des modifications à apporter au PV transmis du CA n°3.

Aucune demande de modification n'est formulée.

On procède donc au vote et le PV du CA du 9 janvier 2018 est adopté à l'unanimité par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19	0	0

1.3 DGH (Dotation Globale Horaire)

Madame Bernon présente une partie de la DGH (répartition de l'Autonomie).

Elle explique que le collège dispose d'une enveloppe globale de 601 heures dont 60 h d'autonomie (voir tableau fourni). Celle-ci permet à l'établissement de fonctionner (notamment pour organiser des dédoublements de classes). Elle précise que quelques ajustements mineurs restent à faire, en particulier en mathématiques, les professeurs ne s'étant pas encore mis d'accord. Madame Bernon détaille ensuite le tableau par disciplines, explicitant les modifications apportées pour la prochaine rentrée. Elle différencie les Heures Postes et les Heures Supplémentaires Année (HSA) à répartir. Elle indique que celles-ci sont limitées à 26H. Il sera nécessaire de demander des BMP (Blocs Moyens Provisoires), c'est-à-dire des enseignants effectuant des compléments de services de quelques heures par semaine.

Par exemple, un BMP de 9 heures sera demandé en Histoire-Géo. Il se pourrait que ce soit un stagiaire.

Madame la Principale présente ensuite les nouveautés à venir, les *LCE* (Anglais et Espagnol). Ces **Langues et Cultures Etrangères** sont des options facultatives et les élèves seront recrutés sur dossier. Elles débuteront en 4^{ème} et seront prolongées en 3^{ème}. A noter qu'à la rentrée, une LCE anglais sera mise en place pour les élèves de 3^{ème} participant au club anglais de madame Liger, afin de leur permettre de finaliser leur projet de voyage aux USA.

Un autre enseignement optionnel sera mis en place, les *LCA* (Langues et Cultures de l'Antiquité). Ces enseignements facultatifs sont incompatibles avec la présence dans une section sportive.

Madame Bernon note qu'il existe une différence entre le projet élaboré par l'équipe éducative et les attentes de l'académie.

53h sur les 60 disponibles étant utilisées, il reste une réserve de 7 heures destinée à financer les activités exceptionnelles. Madame Davoine regrette que ces 7 heures ne soient pas ajoutées aux 53 heures. La direction rappelle que ces heures sont utiles tout au long de l'année pour des projets divers.

Concernant le calcul des heures, il est expliqué que le mode de calcul est toujours le même : 3 heures par classe d'autonomie. Sont attribuées au collège 29h multipliées par le nombre de divisions.

Madame Bernon fait procéder au vote concernant la répartition de l'autonomie. Cette répartition est adoptée par :

VOTANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	18	0	1

Madame Bernon présente ensuite à titre informatif le nombre de BMP demandés.

1.4 QUESTIONS DIVERSES (ACPE)

A/ Budget horaire pour aménagement heures de « colle » en dehors du temps scolaire

Réponse : Il est impossible d'organiser des heures de colle après les cours car les élèves se retrouveraient sans bus pour rentrer chez eux. Madame Boisseau indique que les heures faites pendant les heures de permanence ont peu d'impact sur les élèves. Madame Durantau et Monsieur Allais expliquent que ces heures de colle sont plus efficaces lorsqu'elles sont placées en début de journée ou en fin. Madame Bernon renvoie les parents des élèves concernés à leurs responsabilités car au lieu d'accompagner le collège, les familles s'opposent souvent à la décision prise et contestent son bien-fondé. Elle rappelle que des sanctions ont été mises en place le mercredi après-midi (TIG) pour des élèves, suite à un Conseil de discipline mais que cela reste exceptionnel.

Madame Boisseau demande s'il y a de nombreuses heures de colle mais il n'y a pas de décompte précis à ce sujet. Monsieur Allais indique qu'il y en a finalement assez peu.

B/ Remplacement de madame Merenda

Réponse : Madame Bernon reçoit demain soir une candidate qui prendra éventuellement ses fonctions dès mercredi prochain.

C/ Rétablissement communication via Pronote avec la vie scolaire

Réponse : la Vie Scolaire a effectivement besoin de cette communication et elle sera de nouveau rapidement fonctionnelle. Madame Bernon signale que si l'on peut rétablir celle-ci, on ne peut pas différencier entre Vie Scolaire et Enseignants. Il reviendra donc à chaque professeur de décider s'il maintient fermée la communication ou s'il décide de l'ouvrir à nouveau. Madame Lurine fait remarquer que la mesure a eu un bon impact sur le comportement de certaines familles. La direction rappelle que la communication passe aussi par le carnet de liaison et les mails. Une charte d'utilisation doit-elle être mise en place ? Il est noté qu'il devrait être évident pour tous de respecter les enseignants et de ne pas les solliciter le week-end. Monsieur Fédieu ajoute qu'il lui semble préférable de privilégier les échanges directs plutôt que les échanges numériques qui dérapent parfois, comme dans les réseaux sociaux.

D/ Classe bilangue/LV2 Allemand, effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018/2019

Réponse : Pas de classe bilangue prévue à la rentrée, car Madame Tandonnet, qui travaille sur plusieurs collèges ne peut pas la mettre en place. Compte tenu du faible effectif en allemand en $5^{\grave{e}^{me}}$, il n'y a pas eu de dotation supplémentaire pour le groupe d'espagnol. Le groupe supllémentaire sera prélevé sur l'autonomie de la DGH à hauteur de 2,5 heures.

EFFECTIFS PREVISIONNELS rentrée 2018 :

6èmes: 153

5èmes: 141

4èmes: 142

3èmes: 121

Pour un effectif total attendu de 557 élèves

20 divisions : 6 en sixième, 5 en cinquième, 5 en quatrième et 4 en troisième.

Madame Durantau précise qu'en milieu rural, il sera possible d'ouvrir une division en 3ème si les effectifs déjà chargés augmentent avec des arrivées et des redoublements. A noter que pour ceux-ci un projet pédagogique devra obligatoirement être élaboré. Madame Bernon signale que sur les cinq redoublants de cette année, une seule élève en a tiré profit. Un autre a des résultats moyens et les trois restants n'ont strictement rien fait de plus cette année.

Madame Bernon clôt le CA à 18h30.

Le secrétaire	Le secrétaire	La Présidente

A. DULON	D.BERNERON	P. BERNON	
		•	